

## Séance du 12 mars 2025

L'an deux mil vingt cinq, le douze mars à dix huit heures quarante cinq, le conseil municipal s'est réuni à la salle de réunion, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CHABREYROU, Maire.

**Etaient présents** : Mmes CHABREYROU, BARBUT, M. DESCAT, Mmes BRUNE, LAVAUD, M. THORAVAL, Mme REYNAUD, M. MERCIER, Mmes CHABREYRON, DELAMARRE-SOULAS, M. COWEZ, Mme GAILLARD-CHABROL.

**Etaient absents** : M. PACK (pouvoir à Mme LAVAUD), M. EYTIER, Mme BUCKENHAM (pouvoir à Mme REYNAUD), M. PUGET (pouvoir à M. DESCAT), M. SAILLARD, Mme DOUBLET (pouvoir à Mme BARBUT).

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Madame DELAMARRE-SOULAS est élue secrétaire de séance

---

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 et le Décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, supprimant le compte rendu des séances du conseil municipal et prescrivant l'affichage d'une liste des délibérations examinées en séances, ces dernières sont :

- 2025001 Programme d'aides à la réhabilitation de logements anciens privés
- 2025002 Convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics
- 2025003 Mise en place d'un règlement intérieur
- 2025004 1 Admission de titres de recettes en non-valeur
- 2025004 2 Participations financières aux voyages scolaires des enfants scolarisés à l'extérieur de la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30